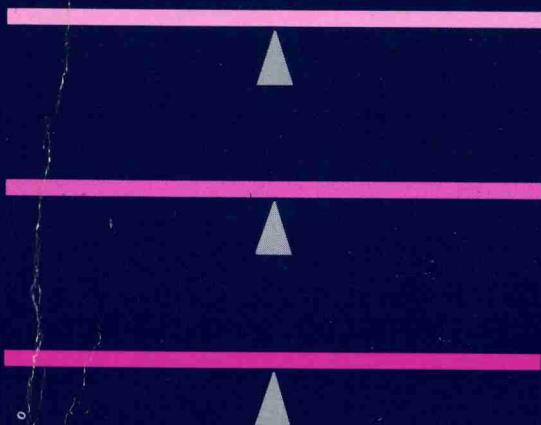


UNIVERSITÉS FRANCOPHONES



# MONNAIE ET BANQUES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Jean Mathis



EDICEF/AUPELF



UNIVERSITÉS FRANCOPHONES



MONNAIE  
ET BANQUES  
EN AFRIQUE FRANCOPHONE

**Jean Mathis**

**EDICEF**

58, rue Jean-Bleuzen  
92178 VANVES Cedex

**Dans la série ÉCONOMIE, GESTION**

(EDICEF-AUPELF)

Comptabilité privée (*G. Castellino, P. Romelaer*)

Le marché des changes et la zone franc (*D. Marteau, X. Bruckert, D. Tang*)

Pratique du marketing en Afrique (*R. de Maricourt, A. Ollivier*)

Gestion financière de l'entreprise et développement financier (*E. Cohen*)

Dettes extérieures et ajustement structurel (*M. Raffinot*)

Analyse économique et stratégie d'entreprise (*D. Soulié*)

La maîtrise des budgets dans l'entreprise (*H. Bouquin*)

Monnaie et banques en Afrique francophone (*J. Mathis*)

(NEAS-AUPELF, diffusion EDICEF)

Économie politique pour l'Afrique (*M. Diouf*)

*Je remercie Catherine AUBÉ pour son aide à la mise au point du manuscrit.*

*J. MATHIS*

Diffusion HACHETTE, EDICEF ou ELLIPSES selon pays

© EDICEF, 1992

ISBN 2-85-069786-9

ISSN 0993-3948

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie (6 bis, rue Gabriel Laumain – 75010 Paris).

Cette reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

## **La collection Universités Francophones**

Le présent ouvrage s'inscrit dans la collection Universités Francophones de l'UREF, que nous avons créée afin de répondre à des besoins qui s'expriment avec de plus en plus de force et d'évidence dans le monde francophone.

Il s'agit, dans certains cas, de combler des lacunes concernant des domaines de la connaissance intéressant l'ensemble de la communauté scientifique et universitaire. Dans d'autres cas, les ouvrages traitent de thèmes liés au développement : médecine tropicale, agronomie tropicale, sciences vétérinaires, génies appliqués au développement... – thèmes qui font l'objet, par ailleurs, de recherches dans le cadre multilatéral francophone.

Cette collection correspond également à l'objectif que s'est fixé notre Université d'associer étroitement chercheurs et enseignants d'expression française d'Europe et d'Amérique du Nord à ceux de l'Afrique, du Maghreb, de l'Océan Indien, d'Haïti, du Liban, d'Asie du Sud-Est et d'une façon générale, tous les chercheurs qui utilisent le français comme moyen de communication scientifique, pour la rédaction d'ouvrages scientifiques ou didactiques et de revues de recherche.

Enfin, les ouvrages de cette collection sont vendus dans les pays en développement à un prix réduit de moitié afin de les rendre encore plus accessibles au large public d'étudiants que nous voulons atteindre.

Cette politique d'édition et de large diffusion internationale s'inscrit, plus largement, dans le cadre des programmes mis en place par l'UREF pour renforcer l'usage du français comme une des grandes langues des sciences et des techniques de demain.

Professeur Michel Guillou  
Recteur de l'UREF  
(Université des réseaux d'expression française)

# Plan de l'ouvrage

<b>Introduction</b> .....	9
<b>Première partie : Généralités</b>	
<b>CHAPITRE 1 : QU'EST-CE QU'UN SYSTÈME BANCAIRE ?</b>	
1.1. Les banques .....	13
1.2. Les banques centrales .....	15
1.3. Un schéma du système bancaire .....	18
1.4. Pourquoi les banques existent-elles et quel est leur rôle dans le développement .....	20
<i>Annexe</i> : les bilans des institutions monétaires .....	24
<b>CHAPITRE 2 : UN SCHÉMA DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE</b>	
2.1. Bilan et compte de résultat .....	29
2.2. Taux d'intérêt, crédits distribués et dépôts collectés .....	30
<b>CHAPITRE 3 : LES STATISTIQUES BANCAIRES</b>	
3.1. La classification des organismes financiers .....	35
3.2. Les bilans disponibles .....	36
<i>Annexe</i> : Enchaînement des trois situations et de la position nette des gouvernements .....	39
<b>Deuxième partie : L'activité bancaire : distribution du crédit et collecte des dépôts</b>	
<b>CHAPITRE 4 : LA DEMANDE DE CRÉDIT PAR LES AGENTS NON FINANCIERS</b>	
4.1. La demande de crédit par les entreprises .....	51
4.2. La demande de crédit par l'État .....	53
<b>CHAPITRE 5 : LE CONTRÔLE DU CRÉDIT</b>	
5.1. La mise en œuvre du contrôle du crédit .....	57
5.2. Les différentes catégories de crédit .....	58
5.3. Le contrôle direct du crédit et du refinancement .....	58

5.4. Les taux du refinancement et des concours aux Trésors .....	63
5.5. Les conditions débitrices .....	65
<i>Annexe</i> : Intérêts débiteurs au Congo .....	66

## CHAPITRE 6 : LA DISTRIBUTION DU CRÉDIT

6.1. L'inefficacité du contrôle du crédit par les quantités .....	69
6.2. Les effets pervers du contrôle par les taux .....	73
6.3. L'évolution récente des crédits distribués .....	73

## CHAPITRE 7 : LA DEMANDE DE MONNAIE

7.1. Le motif de transaction .....	86
7.2. Le motif de spéculation .....	89
7.3. Le motif de précaution .....	93
7.4. La demande de monnaie .....	93
7.5. La trappe de liquidité .....	94

## CHAPITRE 8 : LA MASSE MONÉTAIRE

8.1. La masse monétaire dans les pays africains de la zone franc .....	97
8.2. La masse monétaire selon la Banque de France .....	101
8.3. Les conditions créditrices .....	105
8.4. L'évolution récente de la masse monétaire et de sa structure .....	107

### Troisième partie : La crise des systèmes bancaires d'Afrique francophone

## CHAPITRE 9 : L'ANALYSE DE LA RENTABILITÉ BANCAIRE

9.1. Éléments de comptabilité bancaire .....	115
9.2. Les résultats des banques au cours des années récentes .....	117
9.3. La rentabilité .....	120
9.4. La rentabilité bancaire au cours des années récentes .....	122

## CHAPITRE 10 : LA CRISE ET LES MOYENS DE LA SURMONTER

10.1. Solvabilité et liquidité .....	125
10.2. Un exemple de retraitement des comptes des banques .....	126
10.3. Les principes fondateurs des systèmes bancaires dans les pays en développement .....	128
10.4. Les facteurs de la crise des systèmes bancaires .....	128
10.5. Les mesures de restructuration des systèmes bancaires .....	131
<i>Annexe</i> : Structure de la propriété du capital des banques de la zone BEAC .....	134

## Quatrième partie : L'équilibre du système bancaire

### CHAPITRE 11 : L'ÉQUILIBRE DU SYSTÈME BANCAIRE : ÉLÉMENTS THÉORIQUES

11.1. L'offre de monnaie et l'offre de crédit .....	144
11.2. L'équilibre des marchés .....	148
11.3. Analyse de quelques perturbations .....	150

### CHAPITRE 12 : LA DÉTERMINATION DU TAUX D'INTÉRÊT

12.1. Les trois marchés: monnaie, titres, opérations non financières .....	153
12.2. La détermination financière du taux d'intérêt .....	157
12.3. Le modèle keynesien élémentaire .....	158
12.4. Une détermination réelle du taux d'intérêt .....	161

### CHAPITRE 13 : L'ÉQUILIBRE DU SYSTÈME BANCAIRE DANS LES PAYS D'AFRIQUE FRANCOPHONE

13.1. Une présentation de la situation des institutions monétaires .....	163
13.2. L'application du schéma théorique .....	164
13.3. L'équilibre des systèmes bancaires en Afrique francophone .....	165
13.4. La rémunération des dépôts .....	173
13.5. La monnaie actif financier unique .....	174
13.6. La création monétaire au cours de la période récente .....	176
<i>Annexe 1</i> : Calcul de la situation des institutions monétaires faisant apparaître la base monétaire .....	177
<i>Annexe 2</i> : Coût du crédit dans le cas de rémunération des dépôts .....	182

## Cinquième partie : La politique monétaire sous contrainte extérieure

### CHAPITRE 14 : LA POLITIQUE MONÉTAIRE

14.1. Objectifs et instruments de la politique monétaire .....	185
14.2. La politique monétaire en économie fermée .....	186
14.3. La politique monétaire sous contrainte extérieure .....	188

### CHAPITRE 15 : L'EXTÉRIEUR DANS LE BILAN DES BANQUES CENTRALES

15.1. Le compte d'opérations .....	193
15.2. Les avoirs et engagements extérieurs .....	195

## CHAPITRE 16 : LA MODÉLISATION DU SECTEUR FINANCIER

16.1. Un cadre comptable financier .....	201
16.2. Du réel au financier: la transition comptable .....	203
16.3. Du réel vers le financier: les comportements .....	205
16.4. Retour du financier vers le réel .....	207
<i>Annexe</i> : chiffrage des encours financiers au Niger .....	209

### Sixième partie : Le système financier hors-banques

## CHAPITRE 17 : LE FINANCEMENT EXTÉRIEUR

17.1. L'aide internationale classée par type d'utilisation .....	217
17.2. Les statistiques de l'aide remboursable .....	219
17.3. La place du financement extérieur et la part du secteur public dans l'ensemble des ressources financières .....	220

## CHAPITRE 18 : LA FINANCE INFORMELLE

18.1. Le crédit formel à l'agriculture .....	225
18.2. Le crédit informel .....	227
18.3. L'épargne informelle .....	229
18.4. Bienfaits ou méfaits de la finance informelle .....	230

### Septième partie : La banque dans les pays développés

## CHAPITRE 19 : LA DIVERSIFICATION DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE DANS LE CADRE DOMESTIQUE

19.1. De la banque traditionnelle au rapprochement du marché .....	235
19.2. Des ressources plus diversifiées et mieux rémunérées .....	237
19.3. Vers une plus grande flexibilité de l'actif .....	241
19.4. Les opérations hors bilan et les OPCVM .....	243

## CHAPITRE 20 : L'ACTIVITÉ BANCAIRE INTERNATIONALE

20.1. D'un système bancaire domestique à un système bancaire international .....	249
20.2. L'activité internationale traditionnelle .....	251
20.3. Les euro-notes facilités .....	252
20.4. Les opérations hors-bilan .....	253

CHAPITRE 21 : LES NOUVELLES CONDITIONS  
DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE

21.1. La nécessité d'une gestion dynamique du bilan .....	259	
21.2. Le risque de crédit .....	261	
21.3. Le risque de liquidité .....	263	
21.4. Le risque de taux .....	264	
21.5. Le risque de change, risque spécifique de l'activité bancaire internationale .....	267	
21.6. La réglementation prudentielle des banques : vers un accord international .....	268	
<table border="1"><tr><td>Notations</td></tr></table> .....	Notations	271
Notations		

# Introduction

La compréhension des systèmes bancaires en Afrique francophone nécessite à la fois celle d'un certain nombre d'éléments de théorie bancaire et monétaire et celle du contexte institutionnel dans lequel ces systèmes opèrent. On veut, dans cet ouvrage, faire alterner l'analyse institutionnelle et l'analyse théorique de façon à ce que chacune éclaire l'autre.

Le plan adopté résulte de cet objectif. Une **première partie** regroupe un certain nombre d'éléments introductifs répartis en trois chapitres. Un premier chapitre répond à la question : qu'est-ce qu'un système bancaire et quelle contribution peut-il apporter au développement ? Il le fait à partir de l'observation des bilans des banques commerciales et des Banques centrales. À cette occasion, les objectifs et les moyens de la politique monétaire sont brièvement évoqués. Le chapitre deux propose un schéma théorique de l'activité bancaire sous ses différents aspects : distribution du crédit, collecte des dépôts, fixation des taux d'intérêt. Un troisième chapitre présente les statistiques bancaires disponibles ; il conviendra de s'y reporter chaque fois que nécessaire lors de la lecture des chapitres suivants.

La **deuxième partie** propose un examen de l'activité bancaire en Afrique francophone. La monnaie et le crédit sont analysés aussi bien du point de vue des agents non financiers que de celui des banques.

La **troisième partie** analyse la crise qui a secoué les systèmes bancaires africains au cours de la dernière demi-décennie. Sa manifestation ultime a été l'insolvabilité des banques, mais celle-ci n'est que la conséquence d'une diminution rapide de la rentabilité de l'activité bancaire. Une méthode simple d'analyse de celle-ci précède l'exposé du déroulement de la crise et des moyens susceptibles d'y porter remède.

La **quatrième partie** opère la synthèse de ce qui la précède en analysant comment les comportements des banques, des banques centrales et des agents non financiers conduisent à un équilibre des différents encours financiers demandés et offerts.

La **cinquième partie** développe l'effet de la politique monétaire sur l'équilibre du système bancaire en insistant sur la contrainte extérieure imposée par l'appartenance à la zone franc. Dans cette partie est également proposée une modélisation simple du secteur financier destinée aux prévisions monétaires et financières préalables aux décisions de politique monétaire.

Une **sixième partie** donne un aperçu des relations financières qui ne transitent pas par les banques ; les agents non financiers entrent alors sans aucun intermédiaire dans une relations de créancier à débiteur. Dans les pays d'Afrique francophone il s'agit essentiellement du financement extérieur et du financement informel.

Enfin une **dernière partie** propose une ouverture vers les systèmes bancaires des pays développés. Les opérations bancaires sont, dans ces pays, beaucoup plus complexes et diversifiées. Il a semblé utile d'en proposer un aperçu afin de donner au lecteur la capacité de juger de la pertinence des nombreuses propositions allant dans le sens d'une diversification des opérations des banques des pays en voie de développement inspirée des techniques bancaires des banques des pays développés.

L'appartenance à la zone franc est une donnée des systèmes bancaires d'Afrique francophone qui conditionne toute compréhension, même rudimentaire, de ceux-ci. La zone franc est omniprésente dans tous les développements qui suivent. Il est donc nécessaire, ne serait-ce que pour comprendre le vocabulaire, de préciser brièvement ce qu'est la zone franc, avant même d'aborder le premier chapitre.

La zone franc est constituée de la France (France métropolitaine, Départements et Territoires d'outre-mer, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon) et d'autres pays indépendants qui, mis à part les Comores et la Principauté de Monaco, sont regroupés dans deux unions :

- l'UMOA (l'Union Monétaire Ouest-Africaine) à laquelle appartiennent le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Burkina, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo,
  - la zone BEAC (Banque des États de l'Afrique Centrale) qui regroupe le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad.
- On s'intéressera dans cet ouvrage uniquement aux deux unions monétaires.

L'appartenance à la zone implique l'acceptation d'un certain nombre de règles. Les plus importantes peuvent être regroupées en deux catégories : celles qui définissent l'existence d'une zone monétaire et celles qui précisent les rapports entre les membres de la zone et la France. On se contente pour l'instant de mentionner les premières ; les secondes, qui concernent essentiellement l'activité des Banques centrales ou celle des Trésors publics, seront examinées plus loin.

Les principes de définition de la zone franc sont ceux que doit respecter toute zone monétaire pour justifier ce qualificatif ; ils sont, pour l'essentiel, au nombre de trois.

- **Liberté des transferts** : à l'intérieur de la zone, les transferts de fonds sont libres. En contrepartie, les pays africains s'engagent à appliquer une réglementation des changes harmonisée avec celle de la France.
- **Convertibilité illimitée** : les diverses monnaies de la zone sont convertibles entre elles sans limitation.

Les deux unions monétaires émettent chacune leur propre monnaie dont la dénomination abrégée est la même, le Franc CFA qui signifie soit Franc de la Communauté Financière Africaine dans l'UMOA soit Franc de la Coopération Financière en Afrique centrale dans la zone BEAC. Dans les deux cas un Franc CFA vaut 0,02 Franc français.

- **Parités fixes** : la parité entre le Franc CFA et le Franc français est fixe. Contrairement à d'autres mécanismes de change fixe (tel celui en vigueur dans le Système Monétaire Européen), la parité fixe ne résulte pas d'interventions des banques centrales sur un marché des changes destinées à contenir les fluctuations du change à l'intérieur de marges de fluctuation. Les monnaies sont converties sur la base d'un taux fixe.

Le PIB (produit intérieur brut) peut, enfin, servir à fixer les ordres de grandeur de l'importance économique des deux zones et du pays qui constituent la composante africaine de la zone franc ; il vaut en 1989, en milliards de FCFA : 7 500 pour l'UMOA, 5 900 pour la zone BEAC et 59 pour les Comores.